

Contrat d'engagement d'achat

AMAP DES CINQ +

Pommes-- Poires –Jus de pommes bio

Saison automne/hiver 2025-2026

Le CONTRAT est passé entre **le producteur bio** et **le partenaire consommateur**,
pour un approvisionnement mensuel en fruits et jus de fruits issus de
l'agriculture biologique.

Producteur bio :

Sabine et Pascal CLAVIER

29 route de Bourges, 18 110 St Georges sur Moulon – Tel : 02 48 64 61 28 - csmproducteur@orange.fr

Partenaire consommateur :

Nom : Prénom :.....

Adresse :.....

Tel :

Courriel :.....

Les producteurs s'engagent à

fournir aux dates convenues les fruits et jus de fruits commandés par les adhérents de l'AMAP lors de l'établissement du contrat (montants déterminés ci-dessous) ;
cultiver ces produits selon les principes de l'agriculture biologique, sans produits de synthèse ;
permettre l'accès à son exploitation au partenaire consommateur pour lui faire découvrir son activité.

Le partenaire consommateur accepte de

garantir la juste rémunération du travail du producteur ;
partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles ;
régler la totalité du montant du trimestre par avance par chèque.

Modalités de commande, modes de paiement, tarifs :

Chèque à l'ordre de : SCEA Côteaux de Haute Brune

Le chèque et le contrat signés sont à donner à la référente ou à déposer dans la bannette prévue à cet effet dans la grange. Pour faciliter la rapidité de traitement, la commande peut être envoyée par email à la référente : mariesebastienhuard@gmail.com

Le consommateur commande par tranche de 1 kg à partir de 1 kg

Tarif dégressif pour 14 kg de pommes.

En cas d'indisponibilité exceptionnelle, report possible d'une date sur l'autre en prévenant la référente une semaine à l'avance.

Les producteurs fournissent une variété unique de pommes chaque mois ; à chaque livraison, ils communiquent les variétés des fruits sélectionnées

LISTE DES PRODUITS ET CALENDRIER DES DISTRIBUTIONS :

| DATES PRODUITS | TARIF | 07/10 | 11/11 | 09/12 | 13/01 | 10/02 | 10/03 | Quantité totale | Montant total |
|------------------------------------|-----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-----------------|---------------|
| Pommes | 2,70 € /kg | | | | | | | | |
| Caisse de pommes de | 2,50 € / kg | | | | | | | | |
| Poires | 2,90 € / kg | | | | | | | | |
| jus pom'bio (mélange de variétés) | 3,85 € / L | | | | | | | | |
| Jus pom'bio bib 3 L | 10.90 € pour 3 L | | | | | | | | |
| jus pomme délis dor | 3,85 € / L | | | | | | | | |
| pétillant de pom'bio (sans alcool) | 4,75 € / btle (75 cl) | | | | | | | | |
| Jus pom'poire | 4.15 €/ L | | | | | | | | |

MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE _____ €

Pour toute question contacter le bénévole référent : Marie Huard : mariesebastienhuard@gmail.com

Le partenaire consommateur

Fait le

A

Le producteur

Fait le

A